



MUNICIPALITÉ DE
LAC-TREMBLANT-NORD

DEMANDE DE PERMIS

NO. DEMANDE : _____

NO. PERMIS : _____

Début des travaux : _____ Fin prévue des travaux : _____

Type de permis : ADDITION AGRANDISSEMENT Coût des travaux : _____
OU RÉNOVATION

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

(T) ☎ : _____

(C)@ : _____

Requérant Exécutant des travaux

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

(T) ☎ : _____

(C)@ : _____

RBQ : _____

NEQ : _____

SECTION 2 : EMPLACEMENT

Matricule : _____

Zone : _____

Rang : _____

Adresse : _____

Année de construction : _____

Aire de plancher m² : _____

Prévoyez-vous l'installation d'un système d'alarme? oui non

Traitement des eaux usées :

Installation septique

Autre, spécifiez _____

Frontage : _____

Profondeur : _____

Superficie : _____

Nombre de logements : _____

Nombre d'étages : _____

Nombre de chambres à coucher : _____


Approvisionnement en eau potable :

Puits

Eau provenant d'un plan d'eau

SECTION 3 : DOCUMENTS ACCOMPAYANT LA DEMANDE

Liste de vérifications – Afin d'éviter des erreurs préjudiciables aux deux parties, vous devez fournir tous les documents demandés. À défaut de quoi, la demande peut être retardée ou rejetée. Si la demande est assujettie au P.I.I.A., les documents doivent nous parvenir en 8 copies. (cochez ✓) :

- Une preuve que le terrain sur lequel doit être érigée la construction est la propriété du demandeur, si le demandeur a acquis ce terrain dans un délai inférieur à un (1) an;
 - Une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom;
 - Votre terrain étant une partie de lot, vous devez mandater un arpenteur-géomètre pour procéder à une opération cadastrale visant à identifier votre lot sur le plan officiel du cadastre;
 - Le formulaire de demande dûment rempli;
 - Deux (2) plans du bâtiment en couleur
 - Huit (8) exemplaires de plans portant **la signature et le sceau d'un architecte, membre de l'Ordre des architectes du Québec ou d'un technologue professionnel, membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec, (agrandissement et addition seulement)** dont au moins six (6) en format 17 x11 pouces, des plans de construction à L'ÉCHELLE et des devis des travaux à exécuter incluant :
 - le plan de chacun des niveaux projetés visés par les travaux;
 - les quatre élévations avec le niveau EXACT du sol fini (nord, sud, est, ouest);
 - les détails de construction;
 - une coupe type des murs montrant les matériaux utilisés;
 - pour chacune des pièces indiquer l'usage prévu;
 - Un plan d'implantation (8 copies) exécuté à une ÉCHELLE EXACTE du ou des bâtiment(s) projeté(s) sur le terrain incluant les porte-à-faux et les fenêtres en saillies;
- 
- Une copie en fichier PDF** du plan de construction transmis électroniquement à mairie@lac-tremblant-nord.qc.ca (pour agrandissement et addition seulement)

Assurez-vous que toutes les informations suivantes apparaissent sur votre plan d'implantation :

- L'identification cadastrale du terrain, ses dimensions et sa superficie;
 - la topographie du terrain;
 - la distance entre tous cours d'eau ou lac et le ou les bâtiment(s) projeté(s) et les ouvrages prévus mesurée à partir de la ligne des hautes eaux;
 - la localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment existant et projeté sur le même emplacement (cabanon, remise, maison, garage, serre, atelier, etc.);
 - la localisation et les dimensions au sol de chaque construction accessoire au(x) bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) sur le même emplacement (galerie, escalier extérieur, balcon, véranda, etc.);
 - les distances entre chaque bâtiment et les lignes de l'emplacement;
 - la localisation des clôtures, des murets, des haies denses, des lignes électriques et téléphoniques, des luminaires extérieurs et des enseignes;
 - la localisation de l'entrée charretière, des accès véhiculaires ainsi que des aires de stationnement;
 - si applicable, l'implantation possible de l'installation septique (fosse septique et élément épurateur) avec sa capacité en nombre de chambre à coucher;
 - si applicable, l'implantation possible du puits de consommation d'eau du terrain visé et de ceux avoisinants;
 - la localisation et la superficie des espaces à déboiser. La superficie du stationnement et l'entrée charretière ne doit pas être calculée dans le pourcentage d'artificialisation.
- Les documents pertinents relatifs au P.I.I.A. (8 copies) soit;
 - Les caractéristiques naturelles du terrain : le requérant doit démontrer l'impact visuel de la nouvelle construction sur l'environnement, il doit démontrer que la hauteur des bâtiments est limitée au 2/3 de la ligne des arbres poussant à la même altitude conformément aux critères du P.I.I.A. (se référer au concept d'organisation spatiale du plan d'urbanisme règlement numéro 47-95 pour les principaux éléments du milieu naturel);

MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

- Une photographie récente montrant l'état actuel de l'emplacement des bâtiments et aménagement paysager existant;
- Des photographies récentes montrant les éléments architecturaux caractéristiques de tout bâtiment existant à proximité ainsi que des photographies montrant les éléments du milieu naturel avoisinant;
- Les niveaux d'excavation, le niveau du rez-de-chaussée et le nivellement proposé montré par des côtes et des lignes d'altitude, s'il y a lieu;
- L'aménagement paysager, la localisation des clôtures architecturales, des murets, des haies denses, des lignes électriques et téléphoniques, des luminaires extérieurs, des enseignes directionnelles, des accès véhiculaires et des allées privées;
- L'architecture (plan d'élévation) des constructions qui doivent faire l'objet de travaux de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de même qu'un échantillon des matériaux de revêtement utilisés.
- L'identification des arbres à protéger dans un périmètre de 10 mètres des travaux ainsi que la méthode utilisée pour les protéger (art. 18.2). Ces arbres devront être identifiés et protégés sur le terrain avant le début des travaux et l'inspecteur municipal devra constater et approuver les méthodes d'atténuation.

Frais de la demande : 100 \$ (non remboursable).

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

Note : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous les documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.